



## Nominations : l'Élysée entrave le bon fonctionnement du ministère de la Culture

Plusieurs établissements publics du ministère de la Culture sont sans président ou directeur, et certains depuis longtemps alors que les candidats ne manquent pas. Si le blocage n'est pas au niveau du Ministre, est-il à l'Élysée ou à Matignon ?

La CGT-Culture ne cesse d'alerter l'administration sur cette question à chaque comité technique ministériel (CTM) depuis nombreux mois.

Les départs du directeur du **Conservatoire de musique et de danse de Paris** (CNSMDP) et de son adjoint ont obligé le Ministre à nommer un inspecteur de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) pour assurer l'intérim, la procédure de candidature de juin n'ayant toujours pas abouti.

Le **Centre national des arts plastiques** (CNAP), qui connaît une situation compliquée depuis plusieurs mois, avec un contrôle de l'agence française anticorruption (AFA) dans ses murs et un projet de déménagement, est sans directeur depuis fin septembre.

Le **Centre national du livre** (CNL), qui a connu un changement dans son mode de financement à l'automne dernier, est sans président depuis un an, l'ancien président effectuant l'intérim.

L'**Académie de France à Rome** (AFR-Villa Medici) a quant à elle failli **ne pas pouvoir payer les factures et salaires des agents en septembre**. La raison : sans directeur général depuis plus d'une année, l'intérim était assuré par le secrétaire général de l'établissement dont le mandat est arrivé à échéance fin septembre. Et ce mandat ne pouvait être renouvelé que par le directeur général !

**Il est urgent que ces nominations aient lieu rapidement, afin de ne pas mettre en difficulté les personnels et les missions de politiques publiques culturelles de ces établissements !**

Paris, le 22 octobre 2019